

Je, soussigné (e), M. ou Mme .....

Représentant (e) légal (e) de Nom ..... Prénom .....

## **REGLEMENT INTERIEUR**

1. Toute personne inscrivant son enfant à l'**A.G.F.M.** doit approuver ce règlement par sa signature avec la mention « lu et approuvé ».
2. Le non-respect de ce règlement peut entraîner une exclusion.
3. Tous les adhérents inscrits sont obligatoirement « licencié » à la **F.F.G.** donc assurés pendant les cours et les déplacements organisés par l'association. Pour le transport d'enfants une autorisation parentale est obligatoire. Tout accident doit être déclaré immédiatement à l'entraîneur présent.
4. L'adhérent ne peut accéder aux cours qu'à la condition de s'être acquitté du montant total de l'adhésion annuelle (le règlement en plusieurs termes est admis) et après avoir remis le dossier complet. Les règlements doivent être soldés au plus tard au 1<sup>er</sup> Mars de la saison en cours. Chaque trimestre entamé est dû. Les petites vacances et les absences ne sont pas déductibles.
5. En cas de force majeure, certains cours dans l'année pourront exceptionnellement être supprimés. Ces cours ne seront pas remboursés. L'association n'est pas responsable des fermetures de salle, décidées par les municipalités, qui annuleraient des cours.
6. En cas de désistement au cours de la saison, il ne sera accordé aucun remboursement, sauf cas de force majeure dûment justifié. Le remboursement partiel est soumis à la décision du bureau sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'absence (arrêt de plus de trois mois à la pratique de l'activité) ou administratif (mutation...). Cependant si remboursement il y a, il ne se fera qu'au prorata des trimestres écoulés et **déduction faite de la licence et des frais de dossier.**
7. La fourniture du certificat médical de moins de deux mois autorisant la pratique de la Gymnastique Rythmique et Sportive est obligatoire à l'inscription. La non-fourniture du certificat médical exclu sa participation au cours.
8. Tout enfant mineur ne peut quitter son cours avant la fin **sauf décharge écrite et signée des parents ou tuteurs.** Toute absence, retard ou départ anticipé doit être justifié ; ceux-ci gênant le travail collectif.
9. Tous les licenciés doivent être prêts en tenue dans la salle à l'heure du début du cours **mais les parents restent responsables de leur enfant jusqu'à cette heure.** Les entraîneurs sont en droit de refuser l'accès d'un adhérent au cours en cas de retards répétés. De même, les parents doivent respecter l'horaire de fin de cours. **La présence des parents ou accompagnateurs n'est pas autorisée pendant les cours. Ouverture des portes par les entraîneurs.**
10. Tous les licenciés sont tenus de respecter le matériel, les entraîneurs, les camarades ainsi que tous les règlements des lieux privés ou publics dans lesquels ils évoluent.
11. Des vestiaires sont à la disposition des licenciés. Le club n'est pas responsable des objets perdus ou volés pendant les cours. Par mesure de sécurité, le port des bijoux ou objets dangereux est interdit durant les cours.
12. Le port d'une tenue appropriée à la Gymnastique Rythmique et Sportive est obligatoire.
13. Il est interdit de consommer sur le praticable.

Je, soussigné (e), M. ou Mme .....

Représentant (e) légal (e) de Nom ..... Prénom .....

14. L'utilisation du matériel est interdite à toute personne étrangère au cours qui se déroule. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident. **Les adhérents doivent respecter le matériel et participer à son installation et son rangement dans les locaux en début et fin de cours.** Les parents sont financièrement responsables des dommages ou dégradations causées par leur enfant. Tout dégât volontaire entraînera le renvoi définitif de l'association.
15. L'équipe technique (Responsable Technique, Entraîneurs, Présidente et les Membres du Bureau) est seule décisionnaire des changements de catégories des gymnastes d'une année sur l'autre, de l'affectation des gymnastes dans les différents groupes de niveaux et des engagements dans les compétitions.
16. L'inscription d'une gymnaste en compétition, **implique une présence parfaitement régulière aux cours pour ne pas pénaliser le travail de l'entraîneur et de l'équipe, une présence obligatoire à toutes les compétitions, un respect du calendrier compétitif, une implication des familles pour assurer les transports Aller/Retour sur les lieux des compétitions et, l'engagement moral de la gymnaste et de ses parents.** La présence des parents aux compétitions est vivement souhaitée afin d'encourager les gymnastes. Le Club se réserve le droit de demander le remboursement des frais engagés pour des inscriptions où le candidat ne se serait pas présenté sans raison valable. Le non respect des consignes et des recommandations peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de la section Gymnastique Rythmique sans remboursement d'aucune somme. Les frais d'hébergement et de restauration pour les finales nationales, seront organisés par le club mais sont à la charge des parents.
17. Le Club dispose d'un panneau d'affichage dans le hall du gymnase et d'un site internet [www.agfm95.com](http://www.agfm95.com) . Les adhérents et parents d'adhérents sont priés de consulter les informations s'y trouvant.
18. Confère à l'association le droit de diffuser les images vidéo ou photographiques représentant mon enfant dans le cadre de ses activités de gymnaste, au sein de cette association, dans tous les supports et par tous les procédés techniques, tant par voie de reproduction que par voie de représentation, à fin d'information, d'illustration, d'exposition ou de publicité et l'autorise à céder ainsi qu'à transmettre ledit droit à des tiers.
19. Les 3 « R »

Gymnastes, entraîneurs, dirigeants, parents, Chacun et Tous Ensemble nous devons avoir l'Esprit d'Equipe :

**-Respect**

**-Responsabilité**

**-Reconnaissance**

Fait à Fosses le : .....

**Nom et signature de l'adhérent**

**Signature des parents**

**avec mention « lu et approuvé »**

Je, soussigné (e), M. ou Mme .....

Représentant (e) légal (e) de Nom ..... Prénom .....

### **AUTORISATION D'HOSPITALISATION**

Autorise, en cas d'urgence, le Club « ALLIANCE GYM FOSSES MARLY LA VILLE » à prendre toutes les dispositions nécessaires pour une hospitalisation ou une intervention chirurgicale pour moi-même ou mon enfant

Remarques :                      Préférence :                      GONESSE - SENLIS  
Allergies :  
Groupe sanguin :  
Autres :

Nom et adresse de la personne à prévenir en cas d'accident :  
.....

### **POINTS IMPORTANTS**

**M'**engage à respecter le Règlement Intérieur du club dont je reconnais avoir pris connaissance, à fournir un Certificat Médical, précisant la mention de « non contre-indication à la pratique de la gymnastique » au moment du dépôt de l'inscription (obligatoire pour pouvoir commencer les entraînements).

**M'**engage à respecter les modalités suivantes :

- vérifier la présence d'un Entraîneur dans le gymnase avant de laisser mon enfant
- Récupérer mon enfant à l'heure précise de la fin du cours à l'intérieur du Gymnase (sauf cas de force majeure)
- Dégager le club de toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires

Si votre enfant participe à des compétitions par équipe, un planning et un engagement de participation vous seront remis en temps utile. Afin de ne pas compromettre la participation de toute l'équipe et donc de ses camarades, nous vous demandons de vous engager à réserver ces dates et à être présents (sauf cas de force majeure) à partir du moment où vous aurez répondu favorablement aux entraîneurs.

Décharge le Club « ALLIANCE GYM FOSSES MARLY LA VILLE » de toutes responsabilités en cas de non-respect de ce règlement.

### **DROIT A L'IMAGE**

Dans le cadre de sa diffusion d'informations (affiches, articles de presse, site internet ou film), le club peut être amené afin d'illustrer les activités du club à réaliser des photos de votre enfant durant des entraînements, compétitions, stages ou gala de fin d'année et peut être amené à publier dans ses pages résultats les noms des gymnastes en compétition.

Autorise                       n'autorise pas                      le club à publier des photos

Fait à Fosses le : .....

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Je, soussigné (e), M. ou Mme .....

Représentant (e) légal (e) de Nom ..... Prénom .....

# DECLARATION DU LICENCIE

## FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE

Bulletin n° 2 FFG - Saison 2011 - 2012

### Déclaration du licencié Fédération Française de Gymnastique

Je soussigné (Nom, Prénom en lettres capitales) : .....

licencié de la FFG à (Nom du Club) : .....

agissant pour le compte de l'enfant : Nom ..... Prénom .....

(pour les licenciés mineurs)

Déclare :

- avoir pris connaissance du contenu de la présente notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la FFG pour le compte de ses adhérents auprès d'Allianz et référencé ;
- avoir été informé par la présente notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité Permanente, Frais médicaux, Indemnité Journalière) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la FFG (voir bulletin de souscription d'assurances facultatives et complémentaires ci-dessus) ;
- avoir choisi en complément de l'option de base (cocher les cases correspondantes) :  
Individuelle accident option 1  5 € TTC option 2  8 € TTC  le contrat individuel Garantie  
Indemnité journalière  pour un montant de ..... € de cotisation Accidents de la Vie (GAV)  
ne retenir aucune option complémentaire

Fait à ....., le .....

Signature du licencié souscripteur :

(pour les licenciés mineurs, la signature des parents ou du tuteur légal est obligatoire)

Bulletin n° 2 à conserver par le Club.

### AUTORISATION DE SORTIE ET CO-VOITURAGE

Je soussigné(e), Mr. / Mme .....

Agissant en qualité de représentant de l'enfant mineur :

Nom et Prénom : ..... Date de naissance : .....

l'autorise

ne l'autorise pas

A quitter seul le gymnase de FOSSES ou de MARLY LA VILLE ou une autre salle de remplacement, à la fin de l'entraînement.

Si je n'autorise pas mon enfant à sortir seul, je m'engage à respecter les heures de sortie ou j'avertis l'entraîneur et donne le nom de la personne apte à le faire sortir.

Je préviens mon enfant qu'il ne doit en aucun cas sortir de la salle, et doit attendre la personne qui doit le récupérer.

Autorise Mr. / Mme ..... à récupérer mon enfant à la fin de son cours de Gymnastique.

Fait à Fosses le : .....

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)